



Ecole Internationale
Le Verseau - ELCE

Projet d'établissement

Implantation de Bierges
Rue de Wavre, 60
1301 BIERGES
Tél. 010/23 17 27
Fax. 010/24 39 35

Implantation de Gosselies
Rue Dom Berlière, 7
6041 GOSSELIES
Tél. 071/48 83.62
Fax. 071/48 81 27

Site Web : www.eiverseau.be

Estimant que tous les élèves sont capables d'apprendre et de progresser, l'Ecole Internationale «Le Verseau – E.L.C.E.» vise la réussite de tous ses élèves grâce à une harmonisation concertée de pratiques pédagogiques utilisées par l'ensemble des membres de l'équipe éducative: ceux-ci s'engagent à prendre en compte à la fois les caractéristiques culturelles et sociales des élèves ainsi que leur projet de vie professionnelle et/ou de poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

L'énergie des professeurs est mise au service du projet éducatif pour que chacun puisse atteindre son optimum à son rythme personnel dans une relation authentique avec les enseignants et ce, selon les exigences sanctionnant les études.

L'ambiance de travail privilégie donc les situations où l'élève est incité à être sujet de sa formation et où il s'épanouit en acquérant le goût d'apprendre.

Chaque élève bénéficie à l'école des mêmes moyens pour atteindre les objectifs qui sont fixés et pour lui permettre de surmonter ses éventuels échecs.

Des conditions propices à l'apprentissage sont créées grâce à la concertation renforcée entre professeurs, grâce au respect des rythmes d'apprentissage et grâce à l'accent mis sur l'acquisition de méthodes de travail au sein de chaque cours.

Les efforts de chaque élève sont valorisés au mieux, ce qui incite chacun à donner le meilleur de lui-même et lui fait acquérir petit à petit une confiance en soi qui l'aide à franchir des obstacles et à relever des défis.

Une place primordiale est accordée à la dimension relationnelle et à la qualité de vie en tenant compte des souhaits et des attentes de chacun : professeurs et élèves sont partenaires d'un contrat où chacun apporte ses ressources. Cette relation privilégiée de collaboration et de confiance mobilise à la fois le développement des aptitudes de l'élève et le développement de la créativité de l'enseignant.

Celui-ci poursuit une réflexion permanente sur le rôle personnel qu'il joue au sein de l'école.

1. Caractère pluraliste de l'école

Le « Verseau-E.L.C.E. » accueille tous les élèves quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses : elle a à cœur de leur transmettre des valeurs positives.

L'école n'est pas seulement un lieu où l'on apprend un métier et où l'on transmet des connaissances. C'est aussi un lieu où l'on forme des citoyens dans un souci de veiller à la pérennité des valeurs démocratiques. Ces valeurs imprègnent les actions pédagogiques de chaque jour : le « Verseau-E.L.C.E. » propose aux jeunes le défi de refuser l'égoïsme, l'intolérance et le pessimisme. En apprenant à développer un regard critique sur le monde qui les entoure, les jeunes peuvent devenir porteurs d'alternatives qui rendent toute leur place à l'être humain.

Le « Verseau-E.L.C.E. » veut être une école citoyenne dans laquelle les valeurs telles que solidarité, démocratie, tolérance, écoute et enrichissement par la différence de l'autre sont en permanence affirmées.

Chaque professeur s'efforce d'éduquer les élèves dans le sens de l'autonomie, de la responsabilité et de la tolérance. Chaque professeur contribue ainsi à former la pensée et l'esprit critique de l'élève, lui apprend à nuancer ses avis et surtout à vaincre les préjugés. L'école est un lieu de vie où l'élève apprend à devenir un acteur autonome.

Les professeurs se reconnaissent dans les objectifs pédagogiques et éducatifs suivants: « *Nous pouvons enseigner à nos enfants à analyser judicieusement leur vie, à comprendre qu'ils ont le choix entre plusieurs décisions, à examiner les conséquences de chacune de ces options et à choisir en tenant compte de tous ces facteurs. Nous pouvons ensuite leur apprendre à bien scruter leur vie, à juger eux-mêmes s'ils traduisent ou non leurs valeurs personnelles dans leurs gestes et paroles. Nous pouvons leur expliquer clairement combien il est important qu'ils définissent leurs propres valeurs après mûre réflexion, et non sous le coup de leurs impulsions ou sous l'influence de leur entourage.*» (Simon OLDS, *Aidez votre enfant à choisir*, Actualisation, Montréal, 1981)

Très concrètement, les élèves de l'implantation de Bierges qui ne font pas le choix de la 2^{ème} heure de CPC, seront initiés à l'ensemble des cours à caractère philosophique dispensés par l'établissement : cette initiation tant aux grands principes de la morale laïque qu'aux traditions et croyances des religions catholique, protestante, orthodoxe, israélite et islamique permet aux jeunes de porter un regard plus objectif et plus humain sur l'autre, sur son passé et son présent. Cette réflexion philosophique permet de confronter l'élève à des discussions éthiques et morales. Elle lui permet d'apprécier la différence et aussi de faire des choix responsables. Elle lui permet également de réfléchir sur les expériences de l'humanité, de les critiquer et de se forger son propre jugement. Elle inspire ses engagements fondamentaux et ses gestes les plus quotidiens.

Ces valeurs positives sont également transmises dans les deux implantations par une pédagogie de la coopération sociale et par l'apprentissage de l'altruisme : les jeunes, lors de la participation à divers projets humanitaires, sont amenés à s'engager dans l'action. Ils développent ainsi des compétences éthiques qui leur permettent de réagir adéquatement le moment venu et d'être solidaires entre eux. Selon les implantations de l'école, les élèves participent à des opérations « Bol de Riz » organisées au profit d'actions telles que Restos du Cœur, à des actions humanitaires au profit de pays du Tiers-Monde ou à l'accueil d'enfants placés dans un home.

De plus, le cours de Philosophie et de Citoyenneté est dispensé à tous les élèves des deux implantations à raison d'une heure par semaine.

2. Caractère international de l'école (implantation de Bierges)

« Le Verseau » accueillant des élèves de toutes les nationalités, une importance particulière est accordée au dialogue et à la relation avec l'autre en tenant compte de la personne dans son intégralité et de l'expérience vécue. L'enseignement y est cependant dispensé en langue française, le titre délivré en fin d'études secondaires étant le certificat homologué par la Communauté Française de Belgique.

Concrètement en ce qui concerne les cours de langues, selon leurs compétences et connaissances montrées lors des contrôles certificatifs, les élèves bénéficieront d'activités de dépassement, de consolidation ou de remédiation conformément aux pratiques de différenciation et de remédiation préconisées par le pacte d'excellence. Ceux qui le souhaitent peuvent présenter des examens externes organisés par l'Université de Cambridge au sein de l'école pour prouver leur niveau d'anglais, surtout s'ils préparent un dossier de candidature pour les universités britanniques ou

américaines. Les professeurs peuvent aussi aider les élèves à s'inscrire aux examens du NaVT (néerlandais), Goethe Institut (allemand) ou Cervantès (espagnol).

La langue étant le véhicule par excellence pour le développement et l'affirmation de soi-même, tous les cours de langues sont essentiellement axés sur la spontanéité du langage et sur l'ouverture culturelle.

Des voyages scolaires sont organisés pendant le curriculum scolaire de l'élève pour lui faire découvrir sur le terrain les traditions et habitudes culturelles des utilisateurs des langues apprises à l'école.

3. Choix pédagogiques spécifiques

A. Motivation des élèves

Il n'y a d'apprentissage que s'il y a un rapport positif à cet apprentissage. L'utilisation d'une pédagogie interdisciplinaire ainsi que la pédagogie du projet créent une dynamique qui sollicite les initiatives et le questionnement de l'élève. Cet enseignement à caractère interactif permet une recherche et la construction d'un savoir en commun, ce qui a le mérite de développer en plus les compétences socio-affectives et intellectuelles de l'élève.

Grâce à cette pédagogie, professeurs et élèves sont amenés à réfléchir ensemble aux conditions et aux principes de base qui balisent leur espace-temps de vie commune. Lorsque le sujet de la leçon le permet, le professeur part du terrain de l'élève ; il répond aux questions qu'il se pose ou l'accroche par des questions provocatrices. Il suscite de nouvelles questions à partir des réponses apportées. Il n'enseigne pas des théories pour elles-mêmes, il les situe dans des contextes problématiques.

A partir de la pratique et de détours adéquats par la théorie, cet enseignement engendre l'éclosion de goûts et d'intérêts. Il sollicite toutes les dimensions de l'élève ; celui-ci doit oser, proposer, choisir, entreprendre. Sachant que sa voix compte et que l'on compte sur lui, l'élève trouve progressivement le chemin de la responsabilité et de l'autonomie.

Les élèves valorisés par leurs professeurs tirent profit de critiques constructives énoncées sur le ton bienveillant du conseil ou de l'encouragement. L'élève est également amené à participer à la vie de l'école : un espace de suggestions et de décisions lui est réservé.

Qu'il soit appelé Conseil des délégués de classe ou Forum selon l'implantation, c'est le lieu où les jeunes transforment leurs revendications en projets, leurs savoirs en actions et où ils s'engagent à titre personnel dans leur formation. Ce travail de groupe, la participation aux débats et à l'élaboration de nouvelles règles leur permettent de s'impliquer dans la gestion de leur établissement scolaire.

B. Préparation aux études supérieures (implantation de Bierges)

« Le Verseau » s'efforce de préparer les jeunes aux études supérieures en leur faisant acquérir des méthodes de travail portant sur la compréhension plus que sur la restitution. Tout en leur laissant une grande liberté d'initiative, « Le Verseau » dispense aux jeunes un enseignement académique de haut niveau organisé selon les besoins des Etudes supérieures de type court et de type long.

Dans le cadre de la préparation aux Etudes supérieures, les élèves de 5ème et de 6ème années travaillent sur un projet de Recherche qu'ils présentent devant un jury. Ce travail

a pour but d'encourager la curiosité et l'enthousiasme de l'élève, mais aussi de lui apprendre à planifier un travail, à faire preuve d'esprit de synthèse et à oser prendre la parole en public. Ce travail de Recherche familiarise également l'élève avec toutes les nouvelles techniques de communication qu'il peut expérimenter et utiliser à loisir dans le centre de documentation mis à sa disposition (MegaBulle). Il peut également disposer de tout le matériel estimé nécessaire pour présenter son exposé de manière optimale.

Dans l'implantation de Bierges où la formation est générale, des activités d'Orientation Carrières sont proposées aux élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} afin de les sensibiliser aux nombreuses possibilités susceptibles d'alimenter leur choix au terme du Secondaire, et de les aider à mûrir leur projet d'études ou de métier. Les activités d'Orientation Carrières s'établissent selon trois axes : une information générale relative aux études supérieures en Belgique et à l'étranger (avec notamment la visite du CIO de LLN et l'invitation à participer à des soirées d'information ou à des événements) ; des rencontres de professionnels divers au sein de l'école ; la rencontre de professionnels à l'extérieur de l'école laissée à la responsabilité des élèves mais que nous voulons valoriser parce que, reliant l'école au contexte socio-économique, ces rencontres dynamisent la réflexion. Une information détaillée est donnée aux élèves en début d'année, ainsi qu'un Carnet de route récapitulatif.

C. Préparation à l'exercice du métier (implantation de Gosselies)

« L'E.L.C.E. » s'efforce de préparer les élèves à l'exercice de leur métier en les amenant non seulement à la pratique des métiers de la coiffure et de l'esthétique, mais également à la gestion d'une entreprise.

La formation pratique des élèves comporte un enseignement basé sur des connaissances théoriques, l'apprentissage des différentes techniques de base et des nouveautés, sur têtes postiches en coiffure et les unes sur les autres en esthétique, ainsi que sur l'expérience directe sur des modèles extérieurs.

Les futurs coiffeurs ont de nombreux contacts avec les principales firmes de produits utilisés dans les meilleurs salons. Ces contacts permettent aux élèves d'appréhender les nouvelles techniques et les produits plus récents, qu'ils utilisent ensuite dans les différents ateliers de l'école.

Le cours de gestion les prépare à la direction d'une entreprise, dans ce but, des représentants des classes moyennes sont invités, dans la mesure du possible, au sein de l'école pour compléter cette formation par différents témoignages d'expériences professionnelles vécues sur le terrain.

Le bagage des élèves est également étoffé par les heures de stage obligatoire, prestées dans les salons de coiffure et dans les instituts de beauté de la région, ce qui leur permet de renforcer leur motivation, de participer de manière active aux différents services du salon ou de l'institut, de découvrir la réalité de la vie professionnelle, d'acquérir une plus grande dextérité et de prendre conscience de la rentabilité par une bonne organisation et gestion d'un salon ou d'un institut. Ces stages se présentent sous la forme d'un stage d'orientation et d'initiation en 5e P et 5e T, d'un stage de pratique accompagnée et en responsabilité en 6e P, 6e T et 7e P, et d'un stage en responsabilité en 7e P ; l'étudiant est invité dans le cadre de ce stage à participer à toutes les activités du salon ou de l'institut.

En classe de 7ème, l'objectif premier est la mise en situation réelle de travail, la recherche de l'autonomie, l'affirmation du soi professionnel. Un salon préprofessionnel

existe au sein de l'établissement scolaire afin de placer les élèves dans les conditions les plus réalistes possibles en appliquant les critères actuels de gestion, chaque élève occupe un rôle différent établi selon une tournante (direction, comptabilité, services à la clientèle...).

Pour permettre cette entreprise, l'école met à la disposition des élèves un local et le matériel nécessaire.

Les élèves sont responsables du salon avec les mêmes obligations que dans la vie réelle: comptabilité à tenir, documents à compléter selon un échéancier fixé, gestion des commandes et du stock, gestion du personnel et des salaires...

Que ce soit dans la section technique en esthétique ou professionnelle en coiffure, la formation des élèves leur permet d'acquérir une qualification mais aussi la possibilité de poursuivre des Etudes supérieures un travail de recherche et de synthèse est imposé, travail que les élèves défendent devant jury.

Cette expérience leur permet d'affiner les notions acquises au cours des études. La formation technique se complète également d'une initiation à la thalassothérapie acquise au cours d'un séjour extra-muros.

Afin de préparer l'ensemble des élèves aux épreuves de qualification et de validation des acquis d'apprentissage, des travaux pratiques sur modèles sont réalisés dans les mêmes conditions.

Les élèves de 6^{ème} et de 7^{ème} coiffure, accompagnés de leurs professeurs se rendent dans les principales firmes de produits de coiffure pour y être informés des dernières techniques et nouveautés en matière de traitement du cheveu et de services de coiffure ; ils sont également invités à participer aux divers salons professionnels organisés par le monde des métiers de la beauté.

Les élèves du 3^{ème} degré de bio-esthétique bénéficient également de présentations actualisées des innovations dans leur secteur, au sein de l'école et lors de visites dans les firmes de cosmétiques mais aussi lors de visites de salons professionnels.

D. Evaluation

Un dialogue entre les enseignants, les élèves et les parents au sujet de la scolarité de l'élève peut se faire pendant l'année scolaire en plus des réunions de parents prévues au calendrier. A cette fin les parents peuvent demander un rendez-vous avec le titulaire ou un professeur par l'intermédiaire du secrétariat soit par téléphone ou via le mail : secondaire@eiverseau.be De même, le titulaire ou un professeur pourraient prendre contact de façon ponctuelle avec les parents pour établir un suivi.

« Le Verseau-E.L.C.E. » pratique une évaluation formative et personnelle qui renseigne l'élève et ses parents sur l'évolution de l'élève sans comparer son savoir-faire et ses comportements à ceux de ses condisciples. À tout moment « Le Verseau-E.L.C.E. » évite la compétitivité entre élèves.

L'information concernant l'évaluation est communiquée via le Bulletin, l'environnement numérique de l'établissement mais également lors de moments de rencontre avec les professeurs. Il est recommandé que l'élève participe aux entrevues entre professeurs et parents. Ce dialogue permet aux parties de prendre les dispositions pour parer aux difficultés ou pour mieux gérer la préparation des épreuves certificatives.

En cas de problème spécifique plus grave, le PMS peut apporter son aide en toute confidentialité.

En Conseil de classe, la concertation pédagogique et la collégialité des décisions sont de rigueur. Le Conseil de classe assure la guidance optimale de l'élève pendant sa scolarité en tenant compte de ses aptitudes affirmées ou latentes, de son niveau de maturité, de son état de santé, de ses projets d'avenir, de son milieu socio-culturel et des problèmes personnels vécus par certains.

E. Pédagogie de soutien et Plan d'Actions Collectives au 1^{er} degré

Lorsqu'un élève rencontre des difficultés, « le Verseau-E.L.C.E. » essaie de le mener le plus loin possible en lui faisant acquérir des méthodes de travail et en tenant compte des différences de rythme d'assimilation des élèves.

Les professeurs s'efforcent de faire prendre conscience aux élèves de leur manière d'apprendre et les aident à l'améliorer. Ils leur apprennent à structurer leur temps pour préserver leur temps de loisirs. Lorsque c'est possible, les professeurs mettent au point des mesures collectives de remédiation et de différenciation.

Au premier degré, les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des besoins spécifiques bénéficient d'un PIA (Plan Individualisé des Apprentissages) qui est rédigé par le Conseil de classe, la Direction et un représentant du PMS, en consultation avec leurs parents. Ce PIA énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période que fixe le Conseil de classe ainsi que la durée de cette période. Il devra permettre aux élèves de combler les lacunes constatées et de les aider à s'approprier des stratégies d'apprentissage plus efficaces. Le PIA mentionne les activités spécifiques de remédiation, de remise à niveau ou de structuration des acquis, de construction d'un projet scolaire. Il précise les modalités organisationnelles instaurées pour les atteindre ainsi que la période.

Les élèves qui n'ont pas atteint les socles de compétences requis au terme du premier degré sont réorientés vers une année supplémentaire de remédiation. Le principal objectif de cette année supplémentaire est de leur apporter un renforcement des matières non maîtrisées et de les aider à acquérir des méthodes de travail personnelles. Tous les élèves qui sont orientés vers l'année supplémentaire reçoivent automatiquement un PIA.

Le PAC (Plan d'Actions Collectives) de l'établissement a comme objectif de mener chaque élève ou groupe d'élèves le plus loin possible dans leurs apprentissages, en tenant compte de leurs compétences, leurs aptitudes, leurs intérêts et leurs besoins.

Dans les deux implantations :

- le remplacement de certains cours du tronc commun par des activités de remédiation et de soutien dans les branches principales;
- le renforcement dans l'apprentissage du français et des mathématiques par l'accompagnement pédagogique d'un enseignant désigné en soutien du professeur titulaire du cours pour accompagner les élèves rencontrant plus de difficultés dans la branche;
- des mesures ponctuelles visant à soutenir chaque élève ou chaque groupe d'élèves dans leur apprentissage et/ou à mieux les orienter vers leurs futures études ;
- des cours de méthode de travail donnés à l'ensemble des élèves.

Les deux implantations travaillent avec des écoles spécialisées dans le cadre de projets d'intégration d'élèves à besoins spécifiques. Pour assurer le bon encadrement de ces élèves, le Pouvoir Organisateur et la Direction se réservent le droit d'en limiter le nombre.

Les deux implantations accordent une place à l'usage des technologies de l'information et de la communication dans le cadre de leurs activités d'enseignement et en support aux apprentissages.

Projet d'orientation au premier degré :

Pour mieux préparer les élèves du premier degré à poursuivre leurs études et pour les aider à opérer les choix d'orientation les plus adaptés à leurs compétences et à leur projet personnel, les élèves du 1^{er} degré participent aux activités suivantes à raison de trois journées réparties sur les deux années :

- découverte des différentes orientations scolaires possibles (séances d'information, visites) ;
- découverte du milieu de travail (visites, rencontres, échanges) ;
- initiation à différents métiers (visites, rencontres, échanges).

De plus, les élèves qui sont orientés vers l'année supplémentaire bénéficient d'un suivi plus personnalisé.

F. Circulation de l'information

La circulation de l'information est prépondérante dans un établissement scolaire. Différents outils sont mis à la disposition des élèves et des professeurs pour obtenir quotidiennement le maximum d'informations.

- L'information pédagogique concernant les travaux à effectuer et les attentes des professeurs est consignée dans le Journal de classe et éventuellement relayée via l'intranet ou l'adresse e-mail institutionnelle de l'élève.
- L'évaluation chiffrée et explicitée est transmise dans le Bulletin.
- L'information aux parents est transmise par avis remis à l'élève ou envoyé par e-mail via l'adresse [institutionnelle](#)¹ au nom de l'enfant ou par courrier postal. Tout problème de discipline ou d'absence est signalé par courrier ou par e-mail à Bierges ou par courrier à Gosselies.
- L'information administrative et culturelle est transmise aux élèves via l'écran de l'Agora à Bierges, leur adresse e-mail institutionnelle ou les valves vitrées ; transmise aux professeurs via les valves situées à la Salle des professeurs, via e-mail et via intranet. Cette information inclut les compte-rendus des réunions du Conseil de Participation.
- Dans l'implantation de Bierges, la presse quotidienne et hebdomadaire est à la disposition des élèves et des professeurs à la MégaBulle; l'information concernant les Etudes supérieures est centralisée dans le couloir à proximité de la Salle d'étude et à la MégaBulle ; ☒
- Le Conseil de Participation se réunit 4 fois par an (deux fois à Bierges et deux fois à Gosselies). Ce conseil est composé de parents élus, de délégués des classes du 3^{ème} degré, de membres du personnel élus et des représentants de la Direction et du Pouvoir Organisateur.

¹ Les parents sont priés de consulter l'adresse courriel institutionnelle mise à disposition par l'école régulièrement et d'utiliser préférentiellement celle-ci pour contacter l'établissement. L'école ne peut garantir la redirection vers des adresses mail privées.

- De plus, un Conseil d'école se tient régulièrement avec des représentants des sections maternelle, primaire et secondaire pour permettre une réflexion globale de la gestion du Verseau. Dans les deux implantations, toute suggestion d'élève est soumise à la Direction et au Pouvoir Organisateur lors du Forum ou Conseil des délégués de classe organisé mensuellement. Les décisions sont communiquées à toute l'école par affichage et/ou par diffusion d'un procès-verbal.
- Un ROI (règlement d'ordre intérieur) précisant les droits et devoirs de chacun figure dans le Journal de classe de chaque élève. Il est accompagné, dans les deux implantations, d'une Charte d'adhésion à ce règlement qui doit être co-signée par l'élève et par ses parents.

G. Sensibilisation citoyenne et environnementale des élèves

Afin de développer chez l'élève une série de compétences et de capacités opératoires qui s'ajoutent à la maîtrise des contenus disciplinaires, les élèves sont sensibilisés à tous les thèmes qui peuvent nourrir leur réflexion et créer un lien entre l'école et le monde extérieur ils sont sensibilisés aux problèmes d'environnement, aux problèmes alimentaires, à la consommation, à l'éthique, aux médicaments, etc...

Cette sensibilisation se fait non seulement aux cours mais aussi par la participation à des concours, par l'illustration d'un thème suivi durant toute l'année scolaire, par des animations ciblées organisées par le monde associatif ou par des rencontres avec des personnes témoins.

A Bierges, un groupe de professeurs travaille sur des projets environnementaux avec les élèves, y compris la mise en place et l'entretien d'un potager, d'un verger et d'une ruche. L'école est équipée de panneaux solaires et d'une yourte qui sert de local des rhétos. Le petit magasin qui est géré par des élèves de rhéto, accompagnés par leurs professeurs, privilégie des produits « fair trade », bio et /ou en vrac. L'école vise la réduction des déchets par le biais de différentes actions (fontaines à eau, gourdes réutilisables, emballages en papier ou boîte à tartines ...).

A Gosselies, le projet « Ere » implique tous les élèves dans le tri des déchets et les encourage à devenir éco-responsables.

Projet EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) :

Les élèves reçoivent une formation sur la vie relationnelle, affective et sexuelle par le biais de séances d'échanges d'informations organisées conjointement par les représentants des Centres PMS (Psycho-Médico-Social) et PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole).

H. Activités culturelles et sportives

« Le Verseau-E.L.C.E. » s'efforce d'élargir la culture générale de ses élèves en recourant le plus possible à des activités culturelles, professionnelles, sportives ou humanitaires.

Sur le plan culturel, « Le Verseau » fait appel aux Jeunesses Musicales, aux artistes du monde théâtral, à des écrivains qui procèdent à des animations littéraires, elle organise des visites de musées, des sorties théâtrales régulières ou de multiples voyages scolaires... Elle recourt au Parlement européen et participe au projet « Erasmus+ » pour initier les élèves à la citoyenneté européenne.

Sur le plan culturel, « L'E.L.C.E. » fait appel à des artistes pour animer des ateliers créatifs à l'attention des étudiants, leur permettant de se découvrir d'autres talents, durant toute une semaine, dans le cadre du projet « Ecole en Scène ».

Les étudiants sont invités à participer à des expositions scientifiques, historiques, artistiques, dès que l'opportunité s'offre aux enseignants de les y intéresser, dans le cadre de leur cours.

Les élèves du 1^{er} degré et de 4^{ème} année participent à des excursions de découvertes (d'un autre pays, d'une autre région, d'une autre époque, d'un aspect spécifique historique, d'un parc animalier...)

Les étudiants des classes terminales sont aussi amenés à découvrir d'autres cultures, lors de leur voyage de fin d'études.

Sur le plan professionnel, « L'E.L.C.E. » organise de multiples rencontres avec les professionnels du métier afin de plonger les élèves en permanence dans la réalité de la profession.

Sur le plan sportif, outre les activités hebdomadaires prévues à l'horaire des élèves, les enseignants d'éducation physique organisent des actions de dépassement par le biais de petits concours, menés au sein de l'établissement.

« Le Verseau-E.L.C.E. » encourage les élèves à participer à des sports d'équipe et à atteindre leur plus haut niveau d'endurance physique tout en respectant les capacités de chacun. Une journée sportive est organisée pour l'ensemble de l'école chaque année en plus de la participation à des activités extérieures facultatives.

I. Formation continue des enseignants

« Le Verseau-E.L.C.E. » encourage la formation en cours de carrière des membres de son équipe éducative tant sur le plan professionnel que sur le plan du développement humain et psychologique. Cette formation constitue de manière certaine un moyen privilégié d'améliorer la qualité de l'accompagnement pédagogique, du développement des pratiques professionnelles et d'introduire les changements pédagogiques nécessaires.

« Le Verseau -E.L.C.E. » encourage également les professeurs à travailler en équipe, ce qui crée un climat d'échanges positif et fructueux. Les enseignants sont tenus de participer à la fois aux formations organisées en inter-réseaux, par le réseau et par le Pouvoir Organisateur.

A Gosselies les professeurs des cours pratiques participent à des formations techniques dans les firmes, pour actualiser leurs connaissances et rester à la pointe de la technologie et des nouveautés professionnelles.

J. Ce que l'école attend des parents

« Le Verseau-E.L.C.E. » considère que ce qui est déterminant dans l'aide que les parents peuvent apporter à la réussite scolaire de leurs enfants, ce n'est ni leur position sociale ni leur niveau d'études, mais l'intérêt et la confiance qu'ils portent à l'école et à ses enseignants, et la place qu'ils accordent à celle-ci dans les priorités familiales.

« Le Verseau- E.L.C.E. » compte sur la poursuite des travaux du groupe de soutien qu'est l'APPA (Association des Parents). L'école estime que la réflexion menée par ces parents est essentielle pour assurer une bonne cohésion entre les différents partenaires de l'école.

L'école et les parents doivent se considérer comme co-éducateurs des élèves ; ils veillent à collaborer avec l'école et particulièrement dans le respect des règlements. A cette fin, l'école a mise en place une échelle de sanctions pour que chacun puisse travailler et vivre ensemble dans un climat de respect, de confiance et de sécurité physique et psychologique. Pour soutenir l'équipe pédagogique et éducative, les parents ont un rôle essentiel à jouer auprès de leurs enfants, en leur expliquant le bien-fondé de la sanction, en mettant en place l'organisation nécessaire à la prestation de celle-ci et en évitant toute négociation.

Les deux implantations sont NON-FUMEUR.

K. Ce que l'école attend des enseignants

L'enseignant prend soin d'écouter chacun et de répondre posément à tous. Il est attaché au projet de l'établissement et donc à son projet pédagogique et à ses élèves. Il respecte les décisions prises collectivement et soutient la Direction et le Pouvoir Organisateur dans leur volonté d'une gestion optimale de l'établissement et d'une adaptation permanente aux réalités nouvelles.

L'enseignant encourage tous les élèves, quel que soit leur niveau. Il ne fait aucune différence entre les élèves, quelles que soient leurs origines ou quel que soit leur niveau culturel et social. L'enseignant, par ses propos et ses attitudes, comme dans le contenu de ses cours, favorise la courtoisie, l'échange ouvert, la bonne entente et le respect de la personnalité de chacun, ainsi que l'optimisme, la joie de vivre et le sens du progrès.

L'enseignant se forme aux nouveaux outils mis à disposition dans le cadre de sa pratique professionnelle et veille à intégrer ces outils dans ses dispositifs pédagogiques.

L'enseignant doit se révéler tout à la fois, fier de son métier et prêt à prendre ses responsabilités. Il se révèle honnête par son comportement et profondément empreint de la déontologie propre à son métier, tant vis-à-vis de ses élèves que de ses collègues.

L. Rôle de la Direction

La Direction s'engage à être présente sur le terrain pour épauler ses collègues et pour entretenir une relation privilégiée avec les élèves.

Par l'organisation d'assemblées générales, de groupes de travail et d'entretiens personnels, elle assure la consultation de ses collègues et veille à la concertation des décisions pédagogiques.

Elle est ouverte au changement tout en veillant à préserver les bonnes relations avec tous les acteurs de l'enseignement ainsi que la haute qualité de l'enseignement de l'école.

M. Transition de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire

L'implantation de Bierges ayant la chance de disposer en son sein de l'ensemble du cursus scolaire de la première Maternelle à l'année délivrant le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur), elle poursuit de manière progressive les objectifs du même projet pédagogique et éducatif.

Une coordination entre les sections Primaire et Secondaire est organisée conjointement par les institutrices de 6^{ème} primaire et de 1^{ère} secondaire.

Les deux implantations organisent en début d'année scolaire des journées d'accueil des nouveaux élèves. Ces journées ont pour objectif de créer une cohésion de groupe en permettant à chaque élève de se faire connaître des autres, de trouver sa propre place dans le groupe et dans l'établissement qu'il découvre.

Conclusion

Le projet d'établissement a donc pour objectifs :

- de susciter chez l'élève la nécessité d'approfondir, de comparer, de critiquer et de viser l'essentiel;
- d'ouvrir l'esprit des élèves en les encourageant à la recherche de l'objectivité et à la réflexion;
- de permettre à chacun de se dépasser et d'atteindre son optimum;
- d'encourager une attitude d'écoute, de respect et de solidarité où l'esprit d'équipe permet à tous d'unir leurs efforts dans un même but;
- d'ouvrir le cœur des élèves en suscitant les relations entre élèves de différentes nationalités et grâce à la mise en évidence des points de rencontre entre les êtres;
- d'ouvrir les élèves à la société en les faisant participer à des actions sociales et humanitaires;
- d'ouvrir les élèves aux nouvelles technologies en développant des cours spécifiques et en les intégrant dans les cours généraux;
- de préparer les élèves à l'Enseignement supérieur ou à l'exercice de leur métier en leur donnant le bagage de connaissances, de compétences et d'aptitudes indispensables;
- d'ouvrir les élèves au monde professionnel en leur faisant découvrir les réalités du terrain;
- de développer la créativité des élèves en les faisant participer à des activités artistiques et culturelles;
- de construire la personnalité des élèves en leur apprenant à anticiper les conséquences possibles d'un choix.

PS : Dans le texte, les deux implantations sont reprises sous l'appellation « Le Verseau-E.L.C.E. »
L'implantation de Bierges est appelée « Le Verseau ». L'implantation de Gosselies est appelée « L'E.L.C.E. ».